

DIU Médecine de la personne âgée (MPA)



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
1 an



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine

Présentation

En partenariat avec une vingtaine d'universités au niveau national, le DIU Médecine de la personne âgée (MPA) est une formation universitaire d'un an, portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie (CNEG) et le Conseil National Professionnel de Gériatrie (CNPG), permettant ainsi d'avoir une formation homogène sur tout le territoire, en termes **d'organisation générale et d'objectifs** à atteindre.

Il s'agit d'une formation unique dans notre département de la Seine-Saint-Denis, offrant ainsi la possibilité aux médecins de notre territoire de se former à la gériatrie.

Le DIU MPA fait partie d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la Capacité de médecine de gérontologie (qui permettait d'acquérir une spécialité en gériatrie après le suivi du DES de gériatrie), cette dernière étant fermée aux inscriptions depuis septembre 2021 et remplacée par un cursus de 2 diplômes:

- le DIU Médecine de la personne âgée (MPA) (année 1 du cursus) : permet aux stagiaires d'améliorer leurs connaissances et compétences dans le cadre de la prise en charge des patients âgés ; il est un pré-requis nécessaire à l'inscription au DIU Coordination en gériatrie
- le DIU Coordination en gériatrie (année 2 du cursus) : ne peut être réalisé qu'après obtention du DIU MPA. Il

permet aux stagiaires de se former aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres).

Objectifs

Le DIU Médecine de la personne âgée est destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie, qui prennent en charge des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique ou intégrer des structures de soins gériatriques.

Savoir-faire et compétences

Ce DIU permet aux médecins de renforcer leurs compétences en gériatrie afin d'améliorer la prise en charge médicale de la personne âgée.

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance, notamment :

1. Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).
2. Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (polypathologies).



3. Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
4. Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

Organisation

Contrôle des connaissances

1. Pour la partie e-learning : validation en contrôle continu ; le stagiaire doit atteindre les scores de 100% aux QRM évaluatifs et de 100% des feedbacks (modalités d'évaluation identiques pour toutes les universités au niveau national)
2. Pour l'épreuve théorique nationale : épreuve écrite distancielle prévue en juin, sur SIDES (avec note éliminatoire <8/20)
3. Pour les séminaires et séances : contrôle continu par RSCA ; les récits de situation clinique complexe et authentique chercheront à évaluer principalement les compétences cliniques (avec note éliminatoire <10/20)

Pour valider le DIU Médecine de la personne âgée, les critères suivants doivent être validés :

1. l'assiduité (être présent aux 6 demi-journées de séminaires locaux et aux 37 h. de formation en présentiel)
2. 100% de réussite aux modules d'e-learning
3. la note de l'épreuve théorique nationale doit être supérieure à 8/20
4. la note de l'épreuve pratique locale doit être supérieure à 10/20 (chaque présentation sera notée).

En cas d'échec à l'une ou l'autre des épreuves ou d'absence justifiée, une session de rattrapage sera organisée en septembre.

Le redoublement est autorisé sous réserve d'un entretien au préalable avec le comité pédagogique. Les candidats devront se ré-inscrire et repasser l'ensemble des épreuves.

Validation

Diplôme Inter-Universitaire de Médecine de la personne âgée.

Admission

Conditions d'admission

Public de formation continue :

- . Médecins généralistes, médecins urgentistes
- . Médecins de service de gériatrie ou service de médecine polyvalente
- . Médecins exerçant en EHPAD
- . Médecins exerçant dans des dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) et Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par le comité pédagogique du DIU.

Modalités de candidature

Candidature 2025/2026

1. Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> **entre le 12 mai et le 30 septembre 2025**
2. Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
3. Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État



justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale

4. Validez vos informations
5. Après acceptation de votre candidature par le comité pédagogique du DIU, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (attention : la **candidature** et l'**inscription** sont 2 étapes différentes)
6. Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2025/2026 (frais de formation + droits d'usager)

1. Frais de formation :

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif 1 & 2
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	1 457 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'usagers : **254 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

Et après

Poursuite d'études

Le DIU MPA permet aux médecins :

1. D'accéder au DIU Coordination en gériatrie afin d'assurer par la suite les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie
2. De postuler à la qualification en Gériatrie dès lors que le candidat satisfait aux critères de la commission de gériatrie auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Contacts

Contacts

Responsable administratif

Saliha KEDJAM

☎ 01 48 38 76 01

✉ sec3-sante@univ-paris13.fr

Coordination pédagogique

Laurie-Anne DEVOS

☎ 01.48.38.85.07

✉ coordo-du-diu@univ-paris13.fr



Organisation

Durée

Début des cours : Janvier

Fin des cours : Mai

Volume horaire global : 130 heures

1. Enseignement théorique : 70 heures en e-learning (modules gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plate-forme SIDES-NG)
2. Enseignement pratique : 60 heures en présentiel (2h. d'accueil et de présentation de la formation + 37h. d'apprentissage des compétences + 21h. de journées de séminaires avec analyse des pratiques).

Dates des cours

5 séminaires de janvier à mai : dates communiquées ultérieurement par le secrétariat pédagogique.

Organisation

5 séminaires de 1 ou 2 jours, dernière semaine de chaque mois (janvier à mai)

Lieux d'enseignement en présentiel : Université Sorbonne Paris Nord (Campus de Bobigny).

Programme

Il comprend 5 séminaires :

- **Séminaire 1 : Vieillesse, personne âgée malade et fin de vie**
- **Séminaire 2 : Prévention de la dépendance chez la personne âgée**
- **Séminaire 3 : Prescrire chez la personne âgée malade : application aux maladies chroniques**
- **Séminaire 4 : Situations d'urgences gériatriques : cas de la confusion aiguë et de la déshydratation**
- **Séminaire 5 : Les troubles du comportement chez la personne âgée atteinte de syndrome démentiel**

Responsables de l'enseignement :

Dr Frédéric PAMOUKDJIAN – MCU-PH - Responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Pr Dominique SOMME – PU-PH – Université de Rennes 1 (coordonnateur de la commission pédagogique nationale issue du CNEG)

Membres du comité pédagogique au niveau local (USPN) :

Dr Frédéric PAMOUKDJIAN – MCU-PH - Responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Dr Tine SAMIR – PH - USPN

Équipe pédagogique :

Dr Frédéric PAMOUKDJIAN – MCU-PH - Responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Dr Tine SAMIR – PH - USPN

Dr Zoé APHTOMAS – Chef de clinique - USPN

(l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).